

**Rapport sur la soutenance de la thèse de doctorat en science politique de
Monsieur Pierre Haroche**

*«Théorie réaliste de l'intégration européenne.
Les conditions de la transformation d'un système international en système interne*

**Université Paris I Panthéon-Sorbonne
30 novembre 2013**

Directeurs de la thèse : Bastien François, Didier Georgakakis

Composition du jury :

Dario Battistella, Professeur à l'IEP de Bordeaux
Michel Dobry, Professeur émérite à l'Université Paris I, président du jury
Bastien François, Professeur à l'Université Paris I
Didier Georgakakis, Professeur à l'Université Paris I
Jean-Philippe Heurtin, Professeur à l'IEP de Strasbourg, rapporteur
Kiran Klaus Patel, Professeur à l'Université Européenne de Maastricht, rapporteur

Le jury, après avoir désigné Michel Dobry pour le présider, entend un exposé de Monsieur Pierre Haroche, qui rappelle avec clarté et fermeté les lignes de force de son travail.

Intervient ensuite le premier des deux directeurs de la thèse, le professeur **Bastien François**, qui souligne d'emblée l'immense ambition de cette thèse. Car il ne s'agit pas seulement pour Pierre Haroche de repenser la théorie des relations internationales et de l'intégration européenne, mais également de proposer plus largement une théorie du changement et des institutions qui mobilise des questions aussi fondamentales qu'anciennes dans les sciences sociales : la continuité ou la discontinuité entre l'interne et l'externe, entre guerre et paix, l'opposition entre objectivisme et subjectivisme, la nature de la violence, le rapport entre structure et représentations, matériel et idéal (ou symbolique), et même la question de l'unité des sciences. La démonstration, placée sous le signe de la parcimonie, est rigoureuse, élégante et claire, et témoigne d'une maîtrise sans faille de la littérature. Surtout, cette thèse, très cohérente, permet de découvrir une pensée véritablement originale, qui ne cède ni aux modes ni à la facilité ; et qui s'inscrit de plain-pied dans les débats internationaux – le fait est suffisamment rare pour devoir être souligné – sur le « réalisme » dans l'analyse des relations internationales. Pour cela, Pierre Haroche prend des risques, celui en particulier de prendre le contre-pied parfait de la doxa en faisant de « l'externe » la condition même de « l'interne », mais Bastien François – bien que lui-même parfois heurté par les hypothèses radicales de Pierre Haroche – ne peut que souligner leur caractère fortement heuristique.

Pour Bastien François, la principale réserve que suscite la théorie proposée par Pierre Haroche est son domaine exact de validité. L'impétrant a bien vu le problème – ne serait-ce qu'en employant à différentes reprises l'adjectif « tendanciel » pour qualifier les effets des mécanismes qu'il décrit – mais il aurait gagné à mieux préciser sous quelles hypothèses la théorie qu'il propose peut être

qualifiée de « générale ». Bastien François regrette également, mais ce n'est qu'un point mineur, que le statut des chapitres « empiriques » – remarquablement construits et contribuant fortement chaque fois à la compréhension des séquences historiques analysées – reste parfois un peu flou par rapport au cœur de la théorie exposée durant les 139 premières pages.

Au final, Bastien François – qui ne cache pas combien cette thèse s'oppose en de nombreux points à ses propres recherches dans le champ de la sociologie des institutions (de ce point de vue, par exemple, l'expression de Pierre Haroche selon laquelle « une institution est un traité de paix » lui semble être un raccourci très problématique) – dit sa satisfaction d'avoir accompagné, dans un dialogue toujours très exigeant et plaisant, la naissance d'une pensée aussi originale et hétérodoxe qui fait honneur à l'université, et dont on peut imaginer qu'elle nourrira un débat passionnant dans notre discipline, en France mais aussi à l'étranger.

La parole est ensuite donnée à **Didier Georgakakis**, second directeur de thèse. Celui-ci dit son grand plaisir de voir venir cette thèse en soutenance. S'il n'a jamais été inquiet sur cette issue, il est heureux que cette thèse arrive en temps et en heure, et surtout, qu'elle présente la caractéristique d'être vraiment une thèse, voire sous de nombreux aspects, une thèse hors du commun. En le disant, Didier Georgakakis ne souhaite pas s'en attribuer le mérite. Tout au contraire, la thèse part de présupposés et dans une direction qu'il n'aurait pas empruntés. Mais c'est précisément ce qui distingue cette thèse et de son auteur. Non seulement il s'agit vraiment d'une thèse, mais il s'agit vraiment de la thèse de Pierre Haroche, qui confirme après la publication de *l'Europe au milieu du gué* qu'il est véritablement un auteur autonome et original. Pour en convaincre, Didier Georgakakis commence par éclairer les conditions dans lesquelles il a travaillé avec l'impétrant. Il évoque ainsi la fluidité relative résultant de la situation de co-direction et de l'inscription initiale de P. Haroche dans deux écoles doctorales, le fait que le travail empirique a débuté quand le point théorique - la « première thèse de 139 pages » évoquée par Bastien François - était largement écrit, ou encore l'influence intellectuelle de Michel Dobry. Les partis-pris épistémologiques de Pierre Haroche étaient aussi déjà très affirmés quand a véritablement commencé son travail de terrain et il témoignait d'une sensibilité différente de celle de son co-directeur sur de nombreux aspects : posture naturellement très déductive dans le cas de Pierre Haroche, plus inductive dans l'autre, exclusive dans un cas, plus intégrative dans l'autre, sans parler de leur interprétation différente du statut nomothétique des sciences sociales ou de l'importance des perceptions (au double sens de la définition de la situation ou des catégories de lecture de la réalité) et de la réflexivité. Ces éléments auraient pu conduire à un attelage contre-productif, mais, compte tenu des qualités personnelles de P. Haroche, ils ont finalement plutôt agi comme une libération. Aux antipodes d'une direction de conscience, il s'est du même coup établi une relation saine et professionnelle s'incarnant sous la forme du conseil à un jeune collègue. Les demandes de précisions ou de compléments de littérature, le rappel des points nodaux des controverses face auxquels se situer, et les spécifications sur la partie empirique de la thèse ont ainsi toujours été orientés par le souci de pousser au bout le parti pris original de Pierre Haroche, sans autre immixtion. Au total, si Didier Georgakakis n'est pas sûr d'être toujours d'accord avec tous les éléments de cette thèse, il est certain que cette dernière va bien au-delà de ce qu'on attend communément de l'exercice et qu'elle fera date, ne serait-ce - et il en a fait l'expérience - que parce qu'elle bouscule et invite aux utiles remises en question.

Ces précisions contextuelles étant faites, D. Georgakakis estime que son rôle est à présent d'insister sur les qualités de Pierre-Haroche et sur les apports de son travail. Les qualités d'écriture sont tout d'abord remarquables. L'écriture est sûre, dépouillée de jargon, claire et elle favorise le suivi et le contrôle des propositions, et des éventuelles contradictions qui, d'ordinaire, ne manquent pas sur une thèse de 500 pages. Elle sert du même coup parfaitement une autre qualité que Didier Georgakakis apprécie particulièrement chez Pierre Haroche : la radicalité de la pensée. Dans une démarche qui lui semble précisément relever de la démarche scientifique, ce dernier cherche toujours à rendre ses propositions plus incisives et plus précises. Les échanges qu'ils ont pu avoir ont ainsi conduit Pierre Haroche à affiner ces propositions et parfois de les

rendre encore plus tranchantes, là où beaucoup auraient été tentés de noyer le poisson de la controverse en affichant un consensus plus ou moins mou. C'est ici le contraire et c'est une véritable valeur pour la discussion scientifique. Le propos étant clair et radical, il est discutable dans le meilleur sens du terme. En précisant son prisme qui consiste à se centrer sur des moments et des espaces de basculement dans l'intégration (ou selon son expression de l'externe vers l'interne), Pierre Haroche a en outre circonscrit en acte le domaine de validité de son travail : ce basculement est le point précis à partir duquel il relie et critique la littérature usuelle et définit ces terrains et leurs modalités d'appréhension. Il en découle - troisième immense qualité - qu'on ne quitte jamais l'espace du raisonnement. Non seulement Pierre Haroche confirme les qualités de lecteur qu'on avait pu lui prêter pour son premier livre, mais là où la littérature continue souvent de se contenter de reproduire à l'infini les divisions scolastiques entre les courants des *european studies*, Pierre Haroche va aux textes et les discute à l'aune de la démonstration qu'il veut établir. Comme il en va de même dans la partie empirique - la partie empirique ne cherche pas rendre pas justice de la situation pour la situation, mais pour ce qu'elle éclaire de la construction de P. Haroche -, la thèse raisonne de l'introduction jusqu'à la conclusion, ce qui est suffisamment rare pour être souligné.

Ces partis pris ont bien évidemment leur revers de médaille, mais ils débouchent surtout sur des résultats importants. Ceux-ci tiennent d'abord à la force du parti pris, qui selon Didier Georgakakis, consiste en trois propositions qui tendent à rééquilibrer le débat des études européennes. Clairement, Pierre Haroche prône un désenclavement de ces dernières. Le parti pris affirmé d'une continuité des situations « externe » et « interne », consiste à recréer une continuité entre la littérature internationale et les modèles de sociologie politique (des régimes), continuité qui bien que prônée par la sociologie politique de l'international, tend à disparaître des études européennes au profit de « lectures internistes ». Pierre Haroche a en outre le courage de remettre sur le métier la question centrale et fondatrice des *european studies*, soit celle des conditions, voire des causes de l'intégration quand la littérature à laquelle participe D. Georgakakis a finalement éludé la question en se centrant sur ses effets ou sa légitimation. Enfin, et c'est l'une la thèse à cette vertu de remettre la contrainte et les rapports de forces politiques au centre de l'analyse. S'il n'en partage pas la définition radicale et exclusive sur un plan général (mais ici encore la définition radicale sert une question précise), D. Georgakakis n'en pense pas moins qu'il s'agit d'un mouvement de balancier important dans un moment où les tournants discursifs centrés sur les idées ont parfois tendance à reléguer vers les marges les assises plus structurales de tout un ensemble de phénomènes et d'évolutions. Elle constitue dans le même mouvement, mais comme à l'inverse, une vraie rupture par rapport aux thèses de Moravcsik et plus généralement toutes celles qui prônent un primat des facteurs économiques dans les orientations stratégiques des protagonistes. Même si elle mérite d'être discutée, la thèse au sens fort de Pierre Haroche livre ainsi une véritable alternative aux grands débats des études européennes, et au-delà des relations internationales.

Si ces éléments théoriques sont importants et seront très largement repris dans le reste des débats de la soutenance, Didier Georgakakis veut insister également sur les résultats de portée intermédiaire qui lui semblent tout autant devoir figurer parmi les apports éminents de cette thèse. L'intérêt du modèle tient aussi à ce qu'il permet à Pierre Haroche de revisiter avec bonheur des moments historiques clefs de la construction européenne. Dans la partie empirique, l'analyse du revirement de la diplomatie française à l'égard de l'Allemagne au lendemain de la guerre et sous la contrainte des alliés, la réinterprétation de la crise de la CED, à la fois sous l'angle des prises de position des militaires et celui du poids différentiel des interdépendances coloniale et européenne, la réinterprétation parlementaro-centrée de la crise de la chaise vide (souvent rabattu sur le problème économique agricole) et la réinsertion de la singularité française de la relation au parlement sous la V^e République dans les débats sur l'architecture politique européenne, au-delà donc des interprétations courantes sur de Gaulle et l'Europe, apportent la plupart du temps des éléments véritablement nouveaux et rafraîchissants par rapport à la littérature. De ce point de vue aussi, le pari de thèse lui semble réussi.

Pour conclure, Didier Georgakakis ne reviendra pas sur les points plus critiques. Ceux-ci ont été formulés dans le cadre de la collaboration en amont et il laisse ici cette tâche à ses collègues. Il conclut donc en indiquant quelques perspectives. La thèse lui semble devoir être publiée et c'est possible assez rapidement. Selon lui, il suffit de réserver, comme l'on dit en cuisine, les deux chapitres théoriques. La thèse de la thèse est suffisamment claire pour être résumée dans l'introduction et rappelée dans l'introduction des chapitres comme elle l'est au demeurant souvent. La partie théorique pourra être publiée ailleurs dans des revues de relations internationales et à vocation épistémologique. La seconde perspective pourrait être d'inciter Pierre Haroche à faire appel à nouveau à sa maîtrise de diverses techniques d'enquête empirique (interview, etc.) qui, pour avoir été utilisées dans son travail antérieur, sont ici passées au second plan au profit du dépouillement d'archives et des nombreuses lectures qu'il a effectuées. En même temps, il veut mettre l'accent aussi sur ce qui fait la véritable valeur ajoutée de ce travail et de son auteur, qui affirme une solide disposition pour le débat théorique de portée plus large. De fait les compétences théoriques de ce niveau ne lui semblent pas si fréquentes et Didier Georgakakis pense qu'elles peuvent être précieuses pour la discipline, et ce, conclut le Vice-président de l'AFSP, pour la science politique en général, comme plus spécifiquement pour les études européennes et la théorie des relations internationales que Pierre Haroche a vocation à renforcer.

L'intervention suivante est celle du Prof. Dr. **Kiran Klaus Patel**, professor of European and global history à l'Université de Maastricht, qui, bien que parlant couramment la langue française, choisit, par souci de maîtrise de son propos, de s'exprimer en anglais. Professor Patel begins his intervention with an expression of gratitude for the invitation to sit on this jury. Building on his preliminary report, he first gives a survey of the state of the art, with particular focus on the field of European integration history, and he then elaborates on the various ways in which the thesis contributes to our knowledge. He stresses that the thesis's structure is logical and convincing: while its first two chapters develop a realist theory to assess the motives, origins, and development of postwar European integration, the remaining three chapters zoom in on a well-selected series of case studies covering the period since 1945 in order to substantiate the main claims. The empirical chapters are not just remarkable because of the long period they cover; moreover, they also assess three very different fields by analyzing intergovernmental negotiations and the part of governments (chapter III), the contested role of the European Parliament (chapter IV), and the ECJ as well as the role of national constitutional courts and judges (chapter V).

Professor Patel emphasizes that the thesis thus combines several research interests and disciplinary strands: it is deeply grounded in political theory, and develops its own theory in light of existing interpretations. Moreover, the work is based upon detailed historical analysis, partly building on archival research in several archives at the French and the EC level. Finally and most importantly, it contributes to the literature on European integration in an attempt to offer a fresh interpretation and to overcome traditional divides, such as between International Relations and Comparative Politics.

Given its ambitious research design, the thesis has many merits, professor Patel continues: the author has a clear understanding of very diverse literatures. He skillfully weaves them together and consistently highlights arguments that support his far-reaching claims. The thesis reads well and given its complexity, there are few repetitions (among the few exceptions, see the references to Norman Angell, pp. 36/74). The decision to study governments, parliaments, and courts makes a lot of sense and goes far beyond the scope of most studies in the field. The thesis convincingly argues that European integration consisted of a plurality of integration processes, each driven by its own set of actors and dynamics. All this gave the overall trajectory a highly incremental character, with many twists and turns (p. 24). The overall claim, i.e. the author's "general theory" to explain European integration through a realist lens, is executed with a lot of analytical rigor. It is absolutely worth discussing and it will certainly meet a lot of interest in European studies. The thesis is very good in demonstrating that its theory could also be applied to other actors and fields,

such as European citizens, and that it might not only help us to better understand the past, but also present and future developments in the EU and beyond.

In the second part of his intervention, professor Patel elaborates on several points that merit discussion: Despite its many strengths, counterarguments can be raised at the empirical, methodological, and theoretical levels, professor Patel argues. This criticism might sound fundamental, but it is what has to be expected for any attempt to arrive at a general theory. Empirically, the work is impressively rich. Still, some important titles in the secondary literature are not being referred to: in chapter IV and V, for instance, the recent monographs by N. Piers Ludlow (2006), Laurent Warloutet (2011), and Bill Davies (2012) would have been valuable (the thesis refers to shorter articles by some of these authors, but these do not summarize all their arguments and do not reveal the richness of their empirical research), and in the long chapter on the German Federal Constitutional Court, the lack of the relevant literature in German (Kirchhof, Bogdandy, Voßkuhle, etc.) is deplorable (also see the rather dated literature used in III.1, for instance). Some of these studies might have added nuance or modified the argument. Methodologically, the author applies different research strategies: Only some parts build on multinational research (which many historians consider the most sophisticated approach to European integration research). It would be helpful to be more explicit as to why some (sub-)chapters opt for national case studies (and which countries to highlight; in chapter III, for instance, Italy basically does not play any role, and the candidate fails to explain this choice to his readers), whereas others opt for a more multi-archival approach. In light of the existing archive-based research, it would also be good to spell out more why and when archival sources are consulted (on p. 66, the author refers to Ockham's razor, and one could argue that some of the archival research would not have been necessary in light of existing research that often uses a broader and more diverse body of primary sources). At the theoretical level, finally, some alternative interpretations are refuted rather quickly. The newer discussion about multilevel governance is hardly touched upon, for instance. For a thesis that proposes to offer a "general theory", such omissions invite important questions.

All in all, professor Patel summarizes, there is a high price for staunchly adhering to one theory high. He likes the chosen theory's focus on individuals and their search "à préserver leur pouvoir" (p. 43). Still, he feels that in some parts of the thesis, the link between the "individus détenteurs d'un pouvoir politique, du chef d'Etat au simple citoyen-électeur" (p. 46) and the argument could be spelled out more precisely. Having said all this, professor Patel concludes that this is an interesting, stimulating, and thought-provoking thesis and he congratulates Pierre Haroche on his work.

Jean-Philippe Heurtin, second rapporteur, prend à son tour la parole. Il remercie tout d'abord Pierre Haroche de lui avoir donné l'occasion de lire son travail, alors même qu'il n'est spécialiste ni de la science politique de l'Europe, ni des relations internationales. Cette double incompétence fera qu'il limitera son propos aux aspects les plus théoriques du travail réalisé. Il commence toutefois par féliciter le candidat concernant les aspects formels de la thèse. Elle se présente de manière excellente, dans un style clair et direct, et avec, somme toute, très peu de scories. Ce style s'accorde particulièrement bien avec la radicalité des options théoriques choisies et maintenues tout au long de la thèse – au prix, il est vrai, de répétitions parfois un peu lourdes. Au total, il s'agit d'un travail impressionnant non pas seulement du fait de sa clarté d'exposition, tant dans ses moments critiques que démonstratifs, mais surtout du fait de l'ambition et l'audace théorique qu'il dénote. Les options théoriques sont très clairement mises en évidence, en particulier à partir d'une critique très acérée et convaincante des différentes approches – en particulier libérales et constructivistes – des relations internationales en général et de l'intégration européenne en particulier. Jean-Philippe Heurtin tient ainsi à saluer la bravoure de l'entreprise menée par le candidat ; bravoure au regard de l'ambition du projet, des partis pris théoriques, des lectures qui ont été nécessaires à sa formulation et aux tentatives de validation empiriques. Cette bravoure se lit aussi dans la manière dont Pierre Haroche s'est affronté aux théories des relations internationales, mais aussi dont il a maintenu son approche

réaliste avec deux codirecteurs, de tendance plutôt « constructivistes ». On a affaire à une thèse avec une vraie thèse, toujours tenue et rappelée, ce qui est devenue rare dans cette période de science « normale », produisant des recherches répétitives et souvent banales. La bravoure est également dans l'idée séminale d'une continuité entre approche de Relations internationales et analyses internes des jeux intra étatiques. Plus encore, il faut saluer la conception des sciences sociales que la thèse épouse et défend ; une science sociale dans la continuité des sciences naturelles, et cherchant à mettre au jour des lois. L'ambition nomothétique est en effet ici clairement défendue et mise en œuvre – en particulier dans les deux premiers chapitres. Elle prend la forme d'une théorie de l'intégration *en général*, s'appuyant sur des hypothèses ayant la forme de lois universelles sous la forme : « en tout temps et en tout lieu, à chaque fois que tels et tels facteurs seront réunis, alors il y aura intégration ».

L'enjeu de grande ampleur de ce travail doctoral est d'expliquer l'intégration européenne, c'est-à-dire le passage d'un système international, largement dominé par les affrontements guerriers, à un système interne pacifié. Dans ce cadre, l'enjeu théorique central est bien entendu l'explication du changement (celui de l'intégration), mais en construisant une théorie elle-même intégrée (il n'y a pas de rupture entre des phénomènes propres à la politique internationale d'une part et à la politique interne d'autre part ; la même grille d'analyse et les mêmes concepts explicatifs peuvent être utilisés pour rendre compte de la dynamique des relations entre puissances sur la scène internationale ou de la dynamique entre institutions dans un régime politique interne). L'articulation entre la théorie des relations internationales et les théories de l'intégration ou des institutions européennes ne va pourtant nullement de soi, tant d'un côté la théorie des relations internationales a régulièrement trébuché sur la construction européenne, et, de l'autre, les théories de l'intégration européenne ont souvent esquivé la question de leur lien avec les relations internationales classiques. Il s'est donc agi de construire une théorie capable de rendre compte d'abord autant du fonctionnement d'un système international classique (relations entre Etats indépendants) que d'un système interne (relations entre institutions intégrées), et ensuite de l'ensemble des transformations qui peuvent conduire de l'un à l'autre. La critique des théories existantes des relations internationales est convaincante, de même que le plaidoyer pour une approche « réaliste » : si la théorie réaliste a été historiquement échafaudée pour rendre compte des relations internationales dans ce qu'elles ont de plus conflictuel, de moins coopératif et donc de moins intégré, elle constitue paradoxalement un bon point de départ pour une explication de l'intégration (européenne). On sait gré également à Pierre Haroche d'avoir été capable d'une critique des versions traditionnelles du réalisme, et d'en proposer un élargissement le rendant applicable au-delà de la sphère des relations interétatiques et des questions de sécurité à laquelle il a été le plus souvent confiné.

Jean-Philippe Heurtin veut porter le débat en premier lieu sur le problème de la validation empirique. Si la thèse apparaît logiquement réfutable, et satisfait ainsi au critère de démarcation, l'exemple de l'intégration européenne n'est jamais construit comme la recherche d'un cas de réfutation de la théorie, et est, avec une addition d'exemples, essentiellement confirmatif – y compris d'ailleurs le cas de la CED qui n'est en aucun cas une réfutation, mais bien plutôt une confirmation, en quelque sorte *a contrario*. Or, on ne peut vérifier de manière certaine les théories générales de la science en dénombrant des énoncés singuliers. De plus, et cela semble contradictoire avec les options théoriques défendues, l'analyse empirique apparaît largement inductive : à partir du constat de la réussite de processus d'intégration, Pierre Haroche a cherché à montrer que les conditions de cette intégration étaient, de fait, réunies. Somme toute, on a affaire à la démarche classique de réeffectuation, prônée par Collingwood, au terme de laquelle, il convient pour comprendre une action historique de « partir de la solution ». Concernant les choix d'observation des situations, on peut également discuter le fait de se centrer sur certains « acteurs témoins », c'est-à-dire des acteurs dont la position constitue un bon poste d'observation des contraintes à l'œuvre. Outre que cela semble contradictoire avec la conception de l'Etat comme fruit d'une intégration, défendue par le candidat, ce choix laisse dans le mystère la façon dont on est passé à une solution d'intégration : on ne voit pas très bien comment on y arrive en restant à *l'intérieur du modèle*. Cet aspect met également en lumière l'absence de théorie de l'action dans la thèse, et confirme le caractère très fortement objectiviste de la démarche de Pierre Haroche – caractère entièrement

assumée, mais qui rend opaque les processus de décision. Ceux-ci sont analysés essentiellement comme un processus de sélection de type darwinien, au terme duquel la solution de l'intégration *s'impose*, contre toutes les autres, comme la seule adéquate aux rapports de force et d'interdépendance entre les acteurs étatiques.

Cette perspective que l'on peut rapprocher de l'idée poppérienne de compréhension objective qui « consiste à apercevoir que l'action était objectivement *appropriée à la situation* », manque en deuxième lieu le problème des schèmes de perception et d'évaluation des acteurs. Sans doute, Pierre Haroche affirme-t-il que « dans tous ces exemples, les actions et les représentations des acteurs du système sont déterminées par les contraintes objectives issues de la structure du rapport de force auquel ils participent », mais c'est ensuite pour ne leur faire jouer aucun rôle. Mais, à méconnaître la façon dont « fonctionnent » ces représentations – au demeurant, sont confondus sous cette catégorie des éléments très hétérogènes : idées, perceptions, représentations, habitus, etc. – on reste aveugle à la façon dont elles jouent effectivement en situation. En témoigne, par exemple l'analyse de la menace. Plus grave, sans doute, est le cas de l'avantage offensif et défensif qui est un des pivots de la thèse. Pierre Haroche se trouve tout de même très embarrassé pour en faire usage en temps de paix (quand « nous ne disposons pas de données objectives permettant de caractériser la balance offensive/défensive, mais seulement d'évaluations abstraites. Or, ces évaluations sont assimilables à des perceptions et peuvent être erronées, contradictoires ou biaisées, comme le montre la croyance en l'efficacité de l'offensive en 1914 qui s'est révélée trompeuse. Elles ne sont parfois même pas sincères mais instrumentales, en vue de convaincre des interlocuteurs d'adopter le comportement souhaité » – p. 153). On a donc ici, sous la plume même du candidat, l'aveu que les « représentations » jouent un rôle central dans son modèle, mais qui échappent à la « méthode objectiviste ». De manière générale, Jean-Philippe Heurtin insiste sur le fait que ce n'est nullement être idéaliste que d'avancer l'idée que les représentations ont une inertie qui continue de les faire jouer en situation (comme l'avait d'ailleurs bien analysé R. Jervis, dans son article « Hypothèses on Misperception », cité dans la thèse).

Des remarques sensiblement comparables pourraient, en dernier lieu, être faites concernant le traitement des institutions. Le refus, certes argumenté, de toute approche institutionnaliste prive P. Haroche des ressources pour analyser les effets propres de l'institutionnalisation. Sans doute, peut-on tomber d'accord avec lui, sur le fait qu'il faut refuser l'idée que « les institutions *créent* les situations coopératives en montrant au contraire que les institutions n'émergent que dans les cas où la coopération est devenue possible et même incontournable *de facto* » (p. 150). Pour autant, c'est aller vite en besogne que de ne pas prendre en compte le fait que les institutions ont une inertie, et offrent, par exemple, une résistance plus grande à la défection. En d'autres termes, Jean-Philippe Heurtin interroge très fortement le fait que les institutions ne soient que « traités de paix ». Cela signifierait, d'ailleurs, que l'on a affaire non à une théorie de l'intégration, mais une simple théorie de la coopération. Cet aspect renvoie de manière plus générale, au problème de la réversibilité. Pierre Haroche semble accrédi-ter la thèse selon laquelle l'intégration est toujours susceptible d'être retournée, et la dissociation (ou la sécession des systèmes politiques) toujours prévisible dès lors que disparaîtraient les facteurs qui avaient amené l'intégration. Certes les guerres civiles, les révolutions, ou les situations de « déssectorisation » sont toujours possibles, mais il est loin d'être sûr qu'elles soient commandées par des facteurs homogènes à ceux qui avaient présidé à la formation des institutions, et notamment aux Etats unifiés. Et cela pour des raisons qui tiennent précisément aux effets de l'institutionnalisation ; effets, encore une fois, méconnus par la thèse. Mais dans ce cas, cela signifie aussi que le modèle imaginé par Pierre Haroche connaît un domaine de validité plus restreint qu'il ne l'imagine – et dont, au vrai, on attend qu'il soit précisé.

Jean-Philippe Heurtin conclut en affirmant que malgré ses critiques ou plutôt ses points de discussion, il est très impressionné par le travail réalisé et par la puissance de la thèse. Il renouvelle l'expression de son admiration, en espérant que la discussion puisse se poursuivre dans d'autres arènes.

Invité par le président du jury à prendre la parole, **Dario Battistella** dit d'emblée tout le bien qu'il pense de la recherche de Pierre Haroche. Cette thèse, estime-t-il, lui redonne de l'espoir quant à l'avenir des RI en France, les RI et plus exactement la théorie des relations internationales. Non seulement parce que l'impétrant maîtrise la littérature théorique, omniprésente dans la thèse, ce qui est déjà exceptionnel tant trop souvent elle est rappelée dans un chapitre préalable pour mieux être oubliée lors de l'enquête de terrain, mais aussi parce que l'on sent chez le candidat une véritable passion pour la controverse qui l'amène à croiser le fer avec les auteurs les plus en vue pour mieux situer sa propre spécificité.

Tout aussi appréciable est le militantisme épistémologique, méthodologique, et paradigmatique dont P. Haroche fait preuve : en allant à rebours, comme il dit lui-même p. 17, des modes que sont l'éclectisme synthétique d'un côté, la focalisation sur les micro-objets de l'autre, cette thèse réhabilite à juste titre la parcimonie comme critère premier d'une explication scientifique digne de ce nom. D. Battistella sympathise tout autant avec l'ambition qu'a l'impétrant de proposer une théorie intégrée – ou intégrale, les deux termes sont utilisés d'ailleurs – de l'intégration européenne et, au-delà, du changement politique dans son ensemble, à la fois dans l'ordre politique interne et dans la sphère politique externe. Et ce d'autant plus que si l'on rencontre assez souvent la volonté de dépasser le postulat de la séparation interne-externe en niant la spécificité de l'externe par rapport à l'interne, vouloir la dépasser à partir du postulat réaliste de l'interne comme simple variante de l'externe est extrêmement rare, et donc autrement méritoire.

Les quelques phrases qui résument cette hypothèse fondamentale – p. 114 : « un Etat n'est rien d'autre ... qu'un système international particulièrement centralisé » ; p. 115 : « la thèse de la continuation nous autorise à concevoir l'Etat unifié comme un cas particulier des RI » – illustrent d'après D. Battistella une autre qualité de la thèse présentée, à savoir le sens de la formule du candidat, que l'on retrouve aussi p. 70 – « la réalisme n'est qu'un matérialisme politique », ou p. 73 – « l'économie n'est en fait qu'un cas particulier du politique », et qui, en concentrant la grande qualité de son écriture, rend la lecture de la thèse facile et agréable.

D. Battistella en vient ensuite au fond de la recherche de P. Haroche, en précisant qu'il se focalisera sur ce qu'il connaît le moins mal, la théorie des RI donc, exposée notamment dans la première partie et appliquée dans la seconde partie relative à l'intégration gouvernementale. En la matière, un premier point fort réside dans la capacité du candidat à résumer en quelques phrases la substantifique moelle des théories utilisées. Autre point fort, les rapprochements effectués entre les théoriciens réalistes utilisés, à commencer par K. Waltz, et les sociologies de Durkheim, Elias, Bourdieu, la plupart du temps mobilisés d'emblée dans le camp anti-réaliste. Enfin, l'assimilation du constructivisme *soft* de Wendt au libéralisme est une mise au point tout ce qu'il y a de plus bienvenue. Bien évidemment, la manipulation d'une telle masse de littérature n'est pas sans risque, d'autant plus que P. Haroche a fait le choix de négliger toute la littérature secondaire – aucun manuel n'apparaît dans la bibliographie : les nuances entre réalistes classiques et néo-réalistes ne sont ainsi guère perçues, de même qu'il oublie Locke en faisant remonter le libéralisme internationaliste à Montesquieu et Smith. Plus important, d'après D. Battistella, est l'absence de deux publications incontournables dans toute analyse 'internationaliste' de l'intégration européenne. K. Deutsch tout d'abord, et plus exactement *Political Community and the North Atlantic Area* qui date de 1957. Cet ouvrage qualifie d'intégrée toute entité dont les membres entretiennent entre eux des attentes pacifiques réciproques ; une telle entité intégrée est appelée communauté de sécurité, et Deutsch en distingue deux types, selon que cette communauté est fusionnée (*amalgamated*) ou pluraliste : autrement dit, cette conception de l'intégration ambitionne, comme la thèse de P. Haroche, de dépasser l'opposition externe/interne, même si la conception sous-jacente est libérale, l'intégration étant le résultat non pas d'un dessein stratégique mais d'interactions transnationales avant la lettre, dans les domaines allant des échanges économiques aux échanges de courrier et autres jumelages, impliquant des – voire initiés par – des citoyens lambda. D'après D. Battistella, l'utilisation de K. Deutsch aurait peut-être évité à P. Haroche de voir dans l'Europe un système interne – ce qui, au vu de l'originalité inédite de la *polity* européenne, est sans doute excessif. L'autre absence relevée par D. Battistella concerne l'article fondateur de l'approche intergouvernementaliste classique (ou

réaliste) publié par Stanley Hoffmann dès 1966, c'est-à-dire dans la foulée de la crise de la chaise vide et au moment de l'abandon par Ernst Haas de sa propre théorie de l'intégration, à savoir '*Obstinate ou Obsolete ? The Fate of the Nation-State and Western Europe*'. Certes, et ce n'est pas un moindre mérite, P. Haroche voit à juste titre dans l'intergouvernementalisme de Moravcsik une approche libérale et de ce fait il ne l'oppose pas frontalement à l'approche néo-fonctionnaliste de Haas comme cela est trop souvent le cas dans les *European Studies*. Mais il est dommage qu'il ait ignoré S. Hoffman, à mi-chemin tant chronologiquement que théoriquement entre Haas et Moravcsik : en effet, chez Hoffmann, les gouvernements à la tête des Etats européens sont des acteurs autonomes, transcendant leur société civile et poursuivant l'intérêt national lui-même *in fine* conditionné par la configuration des rapports de force non seulement européens mais aussi internationaux, ce qui revient à dire que le postulat de base de Hoffman est exactement le même que celui de la thèse de P. Haroche. En quelque sorte, P. Haroche s'est privé d'un allié de poids dans sa démonstration.

Cette démonstration n'en est pas moins claire et cohérente, estime D. Battistella en abordant le modèle explicatif proposé par P. Haroche et schématisé à la page 139. Proposer comme variable explicative du comportement des Etats non pas tellement l'anarchie, simple condition permissive, mais la combinaison de deux facteurs habituellement considérés comme sans rapport entre eux, à savoir d'un côté l'équilibre de l'offensive et de la défensive et de l'autre l'interdépendance, constitue un apport fort aux RI en général et au réalisme en particulier. D'autant que l'interdépendance est définie non pas en termes économiques, comme c'est le cas presque spontanément, mais en termes stratégiques, le tout en conformité avec le cadre réaliste.

Surtout, souligne D. Battistella, l'application de ce schéma à l'intégration gouvernementale est particulièrement convaincante. A la fois positivement – la France change de stratégie à l'égard de l'Allemagne parce que dans une situation d'interdépendance forte caractérisée par un avantage à la défensive, le contrôle de l'Allemagne par l'intégration l'emporte en termes d'utilité attendue à la traditionnelle politique d'affrontement ou d'endiguement –, et négativement – l'intégration militaire de la CED échoue à cause de ce que vous appelez, dans cette jolie formule, la « concurrence des contraintes », c'est-à-dire, au-delà de la fin de la période la plus chaude de la guerre froide avec la fin de la Guerre de Corée et la mort de Staline, les intérêts français outre-mer. Un seul bémol vient, peut-être, grever la rigueur de l'analyse proposée, lorsque la thèse rend compte de l'absence de la Grande Bretagne lors du lancement de l'intégration européenne : autant l'explication de la décision britannique de rester à l'écart est cohérente avec le modèle, autant l'explication de sa candidature quelque dix ans plus tard par l'hypothèse de l'interdépendance économique plutôt que stratégique fait sortir l'analyse du cadre réaliste.

Plus important, poursuit D. Battistella, est le problème que pose la modèle lorsqu'on l'applique au-delà de l'Europe, c'est-à-dire à la situation stratégique mondiale Est-Ouest. Entre 1945, fin de la guerre, et 1949, fin du monopole nucléaire américain, la situation stratégique mondiale est en effet caractérisée par un avantage offensif en faveur des Etats-Unis. Invulnérables défensivement grâce au monopole nucléaire, les Etats-Unis sont irrésistibles offensivement, tant ils assurent la moitié de la production économique et les trois quarts des dépenses militaires mondiales, de même qu'ils ont la flotte et l'aviation les plus puissantes et que leurs troupes sont aguerries et stationnées un peu partout sur la planète : rappelons que l'URSS représente en 1945 à peu près un cinquième de la puissance économique américaine et un dixième des dépenses militaires américaines. Autrement dit, les Etats-Unis jouissent d'un effet d'aubaine en matière de ressources qui, si le modèle de la p. 139 leur est appliqué, les aurait amenés à pratiquer en quelque sorte nécessairement une politique d'hégémonie conquérante. Or justement, ils n'ont pas opté pour cette politique, essayant dans un premier temps d'associer l'URSS à la gestion de la *pax americana*, par ONU interposé (le projet *One World, Four Policemen* de F. Roosevelt), avant, suite au refus soviétique, d'opter pour la politique de l'endiguement à un moment où, il est vrai, l'avantage était revenu à la défensive suite à l'accès soviétique à l'arme nucléaire. Si alors, estime D. Battistella, on généralise cet argument, alors on peut difficilement prétendre que la politique étrangère adoptée par un pays soit contrainte, déterminée, voire sur-déterminée, par le rapport des forces matérielles et plus exactement

destructrices : autant la France de Mazarin et de Louis XIV avait continué sa politique d'expansion après la Paix de Westphalie, autant au contraire la Grande Bretagne, au lendemain de l'élimination de Napoléon, avait mis sur pied un concert des puissances plutôt que de tenter de pousser son avantage. Peut-être que cette 'erreur' provient de l'assimilation du réalisme à la seule théorie de l'équilibre de la puissance, que ce soit dans la version bipolaire de Waltz ou de celle multipolaire de Morgenthau d'ailleurs : en effet, rappelle D. Battistella, il existe une version réaliste de la théorie de l'hégémonie, ou de la théorie des cycles, due notamment à R. Gilpin, cité en bibliographie mais non utilisé dans la recherche, qui elle prévoit une telle possibilité d'hégémonie bienveillante.

D. Battistella enchaîne alors avec ce qu'il présente comme sa remarque critique la plus englobante, relative à la théorie dite réaliste du changement d'une politique de l'équilibre à une politique de l'intégration : à l'en croire, le problème majeur avec cette explication est qu'elle devient irréfutable. En effet, rappelle D. Battistella, d'après Waltz, qui est l'auteur dont P. Haroche est de toute évidence le plus proche tant pour ce qui est de son ontologie que de son épistémologie, s'il y a une théorie de la politique internationale, c'est la théorie de l'équilibre : les Etats sont incités/amenés à recourir au *self-help* et donc pratiquent une politique consistant à équilibrer la puissance d'autrui ; ils pratiquent le *balancing*, l'équilibre, et non pas le *bandwagoning*, le ralliement. Or justement, dans la thèse de P. Haroche ils pratiquent et le *balancing* et l'*integration*, donc une stratégie et son contraire, selon la contrainte ou la concurrence des contraintes : est-ce encore du réalisme 'scientifique' ? En quoi est-ce différent du modèle hirschmannien de la *voice opportunity* que Grieco (dont l'explication *ad hoc* est critiquée dans la thèse) applique pour rendre compte de l'union monétaire : mieux vaut contrôler l'Allemagne en étant dedans qu'en étant dehors ? Pour un réaliste conséquent, le fait d'envisager d'être dedans est inconcevable, car poser cette hypothèse contredit les postulats de base du réalisme. Dire que les décideurs français, sachant qu'ils ne pouvaient s'opposer à une politique choisie – voire imposée – par Washington, ont abandonné l'équilibre contre l'Allemagne au profit de l'intégration avec l'Allemagne, est compatible avec le réalisme d'un Machiavel – le Prince dispose de la *virtù* pour saisir le sens de la *fortuna* et en faire bénéficier son Etat –, mais est-ce le réalisme nomothétique et hypothético-déductif auquel aspire l'impétrant ? D. Battistella exprime ses doutes, tant ledit réalisme se réduit bien davantage à un simple rationalisme – il est rationnel de vouloir contrôler l'Allemagne à partir d'une entité régionale étant donné qu'on n'a plus les moyens de la contrôler par l'endiguement ou le refoulement au sein d'une relation bilatérale classique.

Bref, et c'est par cette dernière remarque que D. Battistella conclut son intervention, peut-être que la thèse de P. Haroche propose une analyse plutôt qu'une – et *a fortiori* la – théorie réaliste de l'intégration européenne. Dans tous les cas, le fait qu'elle suscite de tels débats prouve *a contrario* son exceptionnelle excellence dont on ne peut que féliciter sans réserve l'impétrant.

Dernier à intervenir, **Michel Dobry** ne peut qu'apprécier l'un de ces moments rares où à l'occasion d'un rituel académique banal l'on ressent qu'il se joue probablement quelque chose qui sort de l'ordinaire. C'est le cas avec la soutenance de la thèse de Pierre Haroche. Car ce travail fait entrer son auteur dans un club très fermé, très exigeant aussi. Il s'agit d'un club qui regroupe ceux qui prennent les sciences sociales pleinement au sérieux, ceux qui ne se laissent pas conter des balivernes sur l'opposition entre compréhension et explication, c'est-à-dire sur la prétendue impossibilité pour les sciences sociales de viser une explication au sens fort, cette impossibilité, sur le mode de la *self-defeating prophecy*, se démontrant d'ordinaire par l'absence du début du moindre effort pour tenter d'échapper à la tentation d'« expliquer » la singularité par la singularité, ou par la convocation de « variables » *ad hoc*. C'est un club qui regroupe les chercheurs qui ont tenté de dégager, construire, imaginer, formaliser parfois, quelque chose comme une théorie, un ensemble cohérent de propositions visant à rendre raison, à expliquer un ensemble de phénomènes sociaux identifiable et délimitable indépendamment des spécificités ou singularités historiques propres à chacun des phénomènes formant cet ensemble. Pierre Haroche l'a tenté, et il l'a réalisé. Et ceci est décisif, car ce n'est qu'à la condition de disposer d'un tel ensemble cohérent de propositions que les énoncés des sciences sociales peuvent devenir vulnérables à un démenti de la réalité. Le reste n'est que du bavardage, ou, si on y tient, au mieux,

du « récit » ou de l'« intrigue historique ». Le club en question est aussi un club un peu snob, et un critère parmi les moins compris de ce snobisme consiste dans l'exigence de parcimonie (un collègue de Princeton avait l'habitude de dire que lorsqu'une théorie fait appel à plus de cinq ou, au pire, six « variables », elle a de très fortes chances d'être mauvaise). Dans le cas de la théorisation de Pierre Haroche, on l'aura compris, c'est un nombre très réduit de facteurs ou de « variables » qui est mobilisé pour rendre raison de l'ensemble des phénomènes que l'auteur s'est donné pour tâche d'expliquer : deux et seulement deux, d'une part l'avantage défensif, et d'autre part ce qu'il appelle une situation d'interdépendance prépondérante. C'est dire la hauteur à laquelle cette théorisation a placé la barre de ses exigences.

La parcimonie n'est certainement pas le seul élément de la démarche de Pierre Haroche qui rencontre l'adhésion et les préoccupations de Michel Dobry ; c'est le cas de nombreux autres de ses aspects, parmi lesquels en particulier le choix de penser d'un même point de vue l'« externe » et l'« interne », le refus, autrement dit, d'accorder à l'analyse des relations internationales quelque statut, dans les termes de l'intervenant, d'extraterritorialité méthodologique ou même ontologique par rapport au reste des sciences sociales (mais l'originalité de la thèse est sous ce rapport d'inverser en quelque sorte le questionnement, par la projection sur l'« interne » de problématiques forgées pour rendre raison de l'« externe ») ; ce choix trouve évidemment avec les processus d'intégration européenne un terrain empirique formidable. Il en va de même bien entendu du refus catégorique du dualisme matière/esprit ou idées et de ses multiples déclinaisons ; l'intervenant observe cependant que ce refus peut aussi conduire à d'autres solutions ou postures de recherche que celle qui consiste à opter pour l'un des deux pôles, ce qui n'est pas sans quelques implications, en particulier pour penser les institutions. Il en va de même enfin, autre illustration, d'un autre choix, celui de centrer l'analyse, au plan empirique, sur ce qui est pertinent du point de vue de la théorisation de l'auteur : la visée d'une explication totale de la réalité de l'ensemble des processus de l'intégration européenne étant à la fois absurde et illusoire. Et s'agissant des deux principes que Pierre Haroche place, en tant que postulats ou axiomes, au point de départ du déploiement de ses propositions théoriques (et qu'il ne faut pas confondre avec les facteurs explicatifs évoqués plus haut), Michel Dobry se refuse à les discuter. La raison en est simple : s'il soupçonne que le premier principe, par exemple, sera vraisemblablement dénoncé en tant que présupposé « individualiste », l'intervenant estime que ce type de reproche, et plus globalement de débat, est stérile, ou même stupide, car ce qui compte à ses yeux ce ne sont pas les présupposés, postulats ou axiomes de départ, mais ce que ces points de départ ont permis d'entrevoir, de découvrir et surtout d'expliquer. Et, de ce point de vue, même si l'intervenant sera amené à questionner certains aspects du dispositif explicatif de la thèse, le pari, qui est un pari des plus audacieux, lui semble dans son ensemble gagné.

La discussion par laquelle l'intervenant souhaite prolonger ce propos n'a qu'un objectif limité : amener Pierre Haroche à consolider à la fois son système théorique et la démonstration empirique choisie pour l'illustrer, et aussi pour le mettre à l'épreuve - c'est-à-dire son régime de vulnérabilité. En fait, pour l'essentiel, cette consolidation se réduit à une série de clarifications. La première d'entre elles concerne le titre de la thèse. L'observation est peut être moins grossière qu'elle ne le paraît : il ne saurait y avoir de « théorie de l'intégration européenne », et la thèse propose en fait une théorie, qui se veut générale, et qui l'est, des processus d'intégration politique d'unités supposées préexister à ces processus. En toute rigueur l'intégration européenne n'est qu'un cas particulier de ces processus. Et ceci n'est pas sans implications, en ce sens que la thèse gagnerait à préciser davantage la place de ce cas particulier (et de ses trois dynamiques historiques distinctes d'intégration) au regard de la visée beaucoup plus générale de son système théorique. Autrement dit : si ce cas est amplement suffisant pour les besoins de la démonstration conduite dans la thèse, en vue de l'indispensable publication de celle-ci il serait utile que son auteur, pour en évaluer la portée, puisse délimiter avec plus de précision, comme l'a déjà suggéré Jean-Philippe Heurtin, le domaine de pertinence de son système théorique, et notamment indiquer les conditions pour le faire « voyager » dans d'autres régions du monde ou d'autres périodes ou configurations historiques. Une deuxième observation a trait à la notion d'intégration. Pierre Haroche ne fait pas référence à la théorisation des systèmes internationaux esquissée par Morton

Kaplan - souvent oubliée aujourd'hui, à juste titre peut être - qui pensait l'intégration de certains ces systèmes en termes d'intégration fonctionnelle, c'est-à-dire de spécialisation fonctionnelle des diverses unités politiques intégrés. Or c'est précisément parce qu'il avait à l'esprit cette conception particulière de l'intégration, que Kenneth Waltz - qui a beaucoup influencé la démarche de Pierre Haroche, même si sur cette question justement elle s'en démarque de manière radicale - s'est, avec obstination, refusé à penser l'intégration des systèmes internationaux. C'est là l'une des raisons pour lesquelles une confrontation critique avec la conception de l'intégration en tant qu'intégration fonctionnelle permettrait de mieux cerner ce qui peut être en jeu dans la manière, à la fois, dont la thèse appréhende, dans sa perspective propre, les processus d'intégration et dont elle se saisit de la notion d'intégration elle-même. La troisième observation concerne ce dans quoi Pierre Haroche semble voir une sorte de contre-épreuve de son système théorique, l'épisode de la CED, lui aussi déjà évoqué au cours de la soutenance. Ce n'est pas l'explication proposée par l'auteur de l'échec de la CED qui est ici en cause, elle est pleinement convaincante : cet échec est attribué aux adaptations, en définitive très rapides, de divers acteurs aux transformations des contraintes issues, pour aller vite, du système international. Mais du coup on ne voit pas bien en quoi il s'agit d'une contre-épreuve ; celle-ci, pour déployer sa portée de test critique, supposerait de rechercher précisément une situation dans laquelle, en dépit du caractère non « viable » de la résistance aux contraintes, les acteurs ne sauraient ou ne pourraient, peu en important les raisons, s'y adapter ou s'ajuster (sauf à supposer, ce que l'auteur ne fait pas, et il aurait tort de le faire, que les acteurs parviennent toujours à s'adapter aux contraintes et à leurs transformations). En arrière-plan de cela ce qui semble devoir être davantage mis en cause est bien le recours que les sciences sociales, dont nombre de leurs auteurs les plus importants, au schème de l'adaptation. Une dernière clarification a enfin trait à cet élément central du système théorique développé dans la thèse, l'avantage défensif. Cet avantage défensif est pensé, dans le sillage explicite des travaux de Jervis, sur le plan militaire, en cas de guerre, en termes, en particulier, de l'introduction d'un nouvel armement ou encore d'avantages géographiques (tel que par exemple la protection « naturelle » que procure aux Etats-Unis leur situation géographique par rapport à d'autres grandes puissances). Si on laisse de côté la délicate question de la perception par les acteurs de l'état effectif de la « balance offensive-défensive », en dehors des périodes de guerre ouverte (Jervis, justement, est d'abord un théoricien des perceptions), la question que soulève l'enchaînement dans le cas de l'Europe de l'intégration gouvernementale, de l'intégration parlementaire et de l'intégration judiciaire est celle de la manière dont l'avantage défensif a pu contribuer à la gestation de ces trois processus distincts, mais manifestement reliés entre eux. L'avantage défensif est ainsi indiscutablement à l'œuvre dans l'émergence de l'intégration gouvernementale. Qu'en est-il des deux autres processus d'intégration ? Si la problématique générale de la thèse donne à penser que cet avantage défensif était toujours présent et pour ainsi dire « actif », une clarification serait utile sur les modalités sous lesquelles il a pu façonner l'intégration parlementaire et l'intégration judiciaire. Une réponse possible, et séduisante, se situe peut être dans une indication présente dans l'introduction de la thèse, mais à propos d'un tout autre point, et paraphrasant Marx : « La valeur de tout capital, de tout pouvoir repose sur de la valeur-violence 'cristallisée' » (p.73). L'indication est précieuse, elle est même capitale, car elle suggère les formes que peut prendre une semblable « cristallisation » ; dans l'opinion de Michel Dobry cette « cristallisation » a de fortes chances d'être un équivalent, ou une autre manière de nommer, à la fois la forme institutionnelle, l'institutionnalisation de cet avantage défensif, et aussi l'inertie institutionnelle que cette cristallisation peut produire, bien au-delà des conditions de la genèse de la forme institutionnelle. Ce qui est non seulement congruent avec le refus affiché par la thèse de ce que l'intervenant a appelé l'illusion génétique, mais surtout entièrement compatible d'une part avec l'économie générale des propositions du système théorique proposé par Pierre Haroche et d'autre part avec le remarquable souci de parcimonie qui a présidé à la formulation de ce système. L'enjeu de tout ceci, au-delà du point en discussion, n'est pas mince, en ce sens en particulier que - et cela Pierre Haroche le sait parfaitement - l'une des naïvetés parmi les plus dommageables au plan des connaissances de beaucoup de sociologies (notamment, mais pas exclusivement, loin s'en faut, les sociologies des relations internationales) - est de penser les institutions par opposition à la violence et à la guerre. Et c'est aussi parce qu'elle restitue à la violence toute sa place dans l'analyse du politique, au-delà de la seule construction européenne,

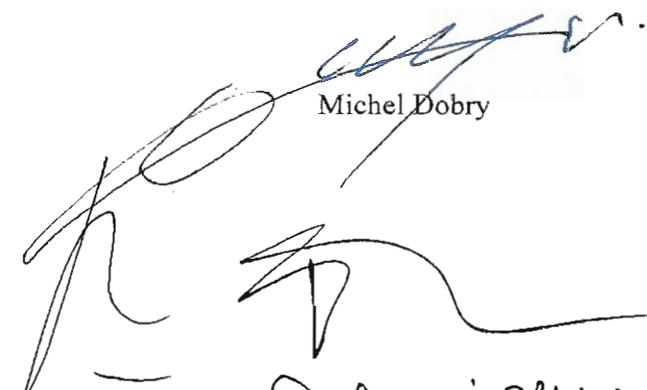
que la thèse iconoclaste et audacieuse de Pierre Haroche représente, dans l'opinion de l'intervenant, un travail de tout premier plan.

Tout au long de la soutenance, M. Pierre Haroche a répondu aux observations, commentaires ou critiques des membres du jury avec attention, précision et conviction.

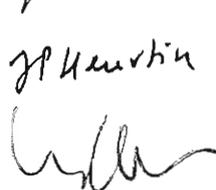
Après en avoir délibéré, le jury a décidé de décerner à Monsieur Pierre Haroche le grade de Docteur en science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, et d'accorder à la thèse qu'il a soutenue, à l'unanimité de ses membres et par un vote à bulletin secret, la mention « **Très honorable avec les félicitations** ». Egalement à l'unanimité de ses membres, le jury a proposé la thèse de Monsieur Pierre Haroche pour **un prix de thèse** et pour **une subvention pour publication**.



D. François



Michel Dobry



J. Kervin



D. BATTISTELLA

**Rapport complémentaire du président du jury sur la soutenance
de la thèse de doctorat en science politique de Monsieur Pierre Haroche**

*«Théorie réaliste de l'intégration européenne.
Les conditions de la transformation d'un système international en système interne »*

**Université Paris I Panthéon-Sorbonne
30 novembre 2013**

Directeurs de la thèse : Bastien François, Didier Georgakakis

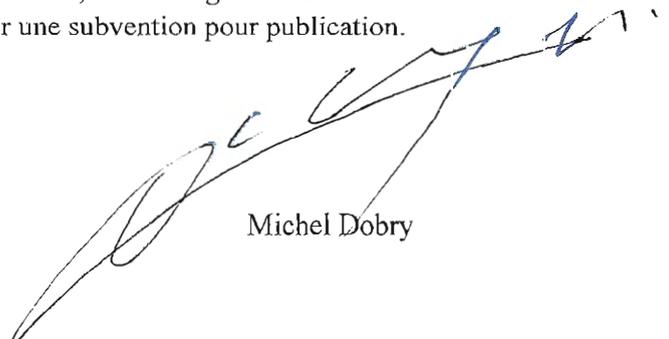
Composition du jury :

Dario Battistella, Professeur à l'IEP de Bordeaux
Michel Dobry, Professeur émérite à l'Université Paris I, président du jury
Bastien François, Professeur à l'Université Paris I
Didier Georgakakis, Professeur à l'Université Paris I
Jean-Philippe Heurtin, Professeur à l'IEP de Strasbourg, rapporteur
Kiran Klaus Patel, Professeur à l'Université de Maastricht, rapporteur

En accordant à la thèse de doctorat en science politique de Monsieur Pierre Haroche la mention « Très honorable avec les félicitations », les membres du jury ont voulu unanimement souligner les qualités et apports remarquables d'un travail de tout premier plan, dont en particulier :

- Une ambition et une audace intellectuelle rares, voire exceptionnelles : la thèse propose un ensemble cohérent de propositions, un système théorique à visée générale et présenté sous une forme réfutable, cherchant à rendre raison de la gestation des processus d'intégration d'unités politiques préexistant à ces processus, l'intégration européenne n'en constituant qu'un cas historique particulier. La thèse trahit en permanence une pensée originale, radicale, tranchante et servie par une écriture claire et maîtrisée.
- Une série importante d'analyses, apports ou éclairages empiriques novateurs, dont l'aspect le plus important réside dans une démonstration pleinement convaincante de la nécessité, et de la fécondité, du basculement du regard que nous portons sur la genèse du processus de l'intégration européenne vers la prise en compte des contraintes issues des caractéristiques de l'espace international et de ses transformations.
- Le dépassement en acte de l'opposition entre perspectives « internistes » et perspectives « externistes », celles des relations internationales, l'originalité de la démarche de Pierre Haroche se situant dans une audacieuse projection de questionnements que l'on attribue d'ordinaire à ces dernières sur ce qui est censé relever du seul « interne ».

Pour les mêmes raisons le jury a décidé, également à l'unanimité, de distinguer la thèse de Monsieur Pierre Haroche en la proposant pour un prix de thèse et pour une subvention pour publication.



Michel Dobry